

Minorités linguistiques et société Linguistic Minorities and Society



Le choix de la langue d'enseignement au cégep chez les élèves issus de l'immigration scolarisés en français au secondaire québécois Une approche longitudinale

Jacques Ledent, Marie Mc Andrew and Gérard Pinsonneault

Number 7, 2016

Diversité, frontières ethnolinguistiques et éducation au Québec et au Canada
Diversity, Ethnolinguistic Boundaries, and Education in Québec and Canada

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036419ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036419ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian
Institute for Research on Linguistic Minorities

ISSN

1927-8632 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Ledent, J., Mc Andrew, M. & Pinsonneault, G. (2016). Le choix de la langue d'enseignement au cégep chez les élèves issus de l'immigration scolarisés en français au secondaire québécois : une approche longitudinale. *Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society*, (7), 122–141.
<https://doi.org/10.7202/1036419ar>

Article abstract

The “children of Bill 101” generally refers to the youth of immigrant background (1st and 2nd generations), regardless of their mother tongue. These youth appear to choose French as their language of schooling in CEGEPs more often than suggested by the official data based solely on allophone youth. Thanks to the longitudinal nature of the data, their language choice is shown to vary widely with characteristics such as generation status, geographic origin, mother tongue/language spoken at home and residential location. Also examined are the retention at the university level of the CEGEP language of schooling and possible links between school perseverance and language choice in CEGEPs.

Tous droits réservés © Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques / Canadian Institute for Research on Linguistic Minorities, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le choix de la langue d'enseignement au cégep chez les élèves issus de l'immigration scolarisés en français au secondaire québécois : une approche longitudinale

Jacques Ledent

*Institut national de la recherche
scientifique (Montréal)*

Marie Mc Andrew

Université de Montréal

Gérard Pinsonneault

Université de Montréal

Résumé

« Les enfants de la loi 101 » réfère généralement aux jeunes issus de l'immigration (1^{re} et 2^e générations), quelle que soit leur langue maternelle. Ces jeunes semblent favoriser davantage le français comme langue d'enseignement au cégep que ne le laisse croire la donnée officielle, qui ne porte que sur les allophones. Grâce à la nature longitudinale des données utilisées, nous analysons la variation de leur choix linguistique en fonction de caractéristiques comme la génération, l'origine géographique, la langue maternelle/d'usage et la localisation résidentielle. De plus, nous examinons le maintien ou non au niveau universitaire du choix linguistique au cégep avant d'étudier l'existence de liens possibles entre la persévérance scolaire et le choix de la langue d'enseignement au cégep.

Abstract

The “children of Bill 101” generally refers to the youth of immigrant background (1st and 2nd generations), regardless of their mother tongue. These youth appear to choose French as their language of schooling in CEGEPs more often than suggested by the official data based solely on allophone youth. Thanks to the longitudinal nature of the data, their language choice is shown to vary widely with characteristics such as generation status, geographic origin, mother tongue/ language spoken at home and residential location. Also examined are the retention at the university level of the CEGEP language of schooling and possible links between school perseverance and language choice in CEGEPs.

Dans un contexte de rapport de pouvoir inégal entre le français langue majoritaire sur le plan démographique et l'anglais langue dominante sur le plan économique, illustré, notamment, par le choix massif de l'école de langue anglaise par les populations immigrantes, la politique linguistique mise en œuvre par le Québec à partir de 1974, et plus particulièrement depuis l'adoption de la loi 101 en 1977, visait deux objectifs. Il s'agissait, d'une part, de promouvoir le statut global du français dans l'ensemble de la société, et ce, tout particulièrement dans le milieu du travail, et, d'autre part, de faire en sorte que la communauté francophone et ses institutions soient le principal groupe d'accueil des nouveaux arrivants (Levine, 1990; Plourde, Duval et Georgeault, 2000). Le volet scolaire de la loi 101 était appelé à jouer un rôle central à cet égard. En effet, il a fait de la scolarisation en français la norme pour l'ensemble des élèves du Québec, tout en énonçant un certain nombre d'exceptions qui protègent, pour l'essentiel, les droits de la communauté historique de langue anglaise ainsi que ceux des groupes qu'elle avait assimilés dans le passé de continuer de fréquenter le secteur linguistique de leur choix¹ (Gouvernement du Québec, 1977; Plourde, 1988). Même si divers jugements de la Cour suprême sont depuis venus éroder certaines de ses dispositions, notamment en étendant le droit de fréquenter l'école anglaise aux élèves dont les parents ou les frères et sœurs avaient été scolarisés en anglais non seulement au Québec, mais également dans l'ensemble du Canada, ce cadre est pour l'essentiel celui qui régit encore aujourd'hui les choix scolaires des élèves de moins de 16 ans (âge limite de la scolarisation obligatoire) et de leur famille (Mc Andrew, 2002; Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], 2012b). Par la suite, lorsque l'élève continue vers l'éducation des adultes pour obtenir son diplôme secondaire ou bien lorsqu'il (ou elle) se dirige vers des études collégiales ou universitaires après avoir obtenu son diplôme secondaire, c'est le libre choix de la langue d'enseignement qui prévaut.

Comme la plupart des lecteurs en sont probablement conscients, 40 ans après son adoption, la loi 101, conjuguée à une politique d'immigration active désormais sous l'égide de la province, a changé radicalement la nature des écoles québécoises ainsi que les liens qu'entretiennent les groupes issus de l'immigration avec le français langue commune de la vie publique québécoise (Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec, 2001; Mc Andrew, 2010; Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration [MCCI], 1990). Sans nous étendre ici sur le bilan de ce point de vue, rappelons par exemple que les élèves nés à l'étranger ou bien dont au moins un des parents est né à l'étranger fréquentent désormais à plus de 95 % l'école de langue française, où ils représentent plus de 20 % de la clientèle scolaire. À Montréal, où se concentre la majorité des familles immigrantes, le secteur français est désormais beaucoup plus multiethnique que le secteur de langue anglaise, puisque le taux d'élèves issus de l'immigration s'y établit à 64 % contre 44 % (MELS, 2012a). En ce qui concerne la maîtrise et l'usage du français,

1. Des exceptions s'appliquent également aux élèves autochtones, aux élèves handicapés ou ayant de grandes difficultés scolaires ainsi qu'aux élèves dont les parents sont en séjour temporaire au Québec.

les résultats à l'examen ministériel de français langue d'enseignement des élèves issus de l'immigration ne sont inférieurs à ceux des élèves de 3^e génération ou plus que de quelques points de pourcentage, ce qui est remarquable pour des jeunes dont la plupart ont une langue maternelle autre que le français (Mc Andrew, Ledent, Murdoch et Ait-Said, 2012) : les usages linguistiques en dehors des classes favorisent clairement le français et non l'anglais comme langue commune dans les écoles montréalaises de langue française (Mc Andrew, Veltman, Lemire et Rossell, 1999 ; Mc Andrew, Jodoin, Pagé et Rossell, 2000).

D'autres études semblent également montrer que la scolarisation en français a un impact sur les comportements ultérieurs des jeunes issus de l'immigration dont les transferts linguistiques sont plus marqués que ceux des leurs aînés, ainsi que sur leur représentation du statut respectif des langues au Québec, même si la connaissance de l'anglais et le multilinguisme demeurent importants pour eux (Girard-Lamoureux, 2004 ; Pagé et Lamarre, 2010 ; Corbeil et Blaser, 2007).

En raison de ces données globalement favorables qui ont commencé à faire consensus dès la fin des années 1990, le débat social sur les limites du volet scolaire de la politique linguistique au Québec porte depuis une quinzaine d'années sur les choix linguistiques des élèves issus de l'immigration scolarisés en français au secondaire lorsqu'ils continuent leurs études vers le cégep puis l'université (Mc Andrew, 2010 ; Office québécois de la langue française [OQLF], 2008). En effet, comme à ces ordres d'enseignement prévaut le libre choix de la langue d'instruction, le comportement de ces élèves est considéré comme révélateur du degré auquel les « enfants de la loi 101 » adhèrent ou non au projet d'intégration linguistique à la communauté francophone ou ne font que subir la politique linguistique en attendant de pouvoir suivre leur inclination « naturelle » à s'intégrer dans un milieu de langue anglaise (Castonguay, 2005 ; Lisée, 2007). C'est pourquoi le discours nationaliste récent est axé sur la nécessité d'étendre la loi 101 au collégial ; une extension d'ailleurs incluse dans le programme politique du dernier gouvernement dirigé par le Parti Québécois (Mc Andrew, 2012).

Par contre, pour d'autres, sans même parler des enjeux éthiques liés à la restriction des choix de scolarisation au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire (Weinstock, 2003), les choix linguistiques aux niveaux collégial et universitaire sont essentiellement influencés par des motifs instrumentaux. Ainsi, après avoir vécu une scolarisation d'une douzaine d'années en français, certains élèves désirent améliorer leur maîtrise de l'anglais (Gagnon, 2011). D'autres également souhaitent accéder à certaines spécialités enseignées uniquement dans un établissement de langue anglaise. Ces comportements n'auraient pas d'incidences sur l'orientation linguistique future des « enfants de la loi 101 » de sorte que le choix de la langue d'enseignement au postsecondaire ne peut être vu comme un indicateur légitime du degré de réalisation de la politique linguistique (Pratte, 2011).

Il importe donc, pour des motifs tant sociaux que politiques, de mieux comprendre les facteurs qui au Québec influencent le libre choix de la langue d'instruction chez les jeunes issus de l'immigration. Cependant, cet enjeu vaut non seulement pour la société québécoise, mais aussi pour d'autres sociétés dans lesquelles chercheurs et décideurs s'interrogent sur la pertinence respective des approches coercitive et incitative en matière de politiques linguistiques (Vila i Moreno, 2004; Vila i Moreno, Boix-Fuster et Alturo i Monné, 2006; Mc Andrew, 2010). Dans les faits, les données colligées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) depuis le début des années 1990 montrent une évolution en dents de scie (MELS, 2007, 2012c et d). Le choix du français au cégep par les élèves scolarisés entièrement en français au secondaire a d'abord été maximal, autour de 70 %, au début des années 1990. Il a ensuite décru systématiquement jusqu'en 2001, atteignant alors son seuil minimal (à peine plus de la moitié des élèves, soit 54,2 %). Il a ensuite amorcé une remontée considérable à 68 % en 2010, qui semble se maintenir d'après les données préliminaires les plus récentes. Les données du début des années 1990 sont sujettes à caution, puisqu'un grand nombre d'élèves qu'on y trouve n'avaient pas été soumis à la loi 101 au secondaire et avaient fréquenté l'école française librement (Pinsonneault, Mc Andrew et Ledent, 2013). Cependant, l'évolution des 10 dernières années, d'un seuil minimal d'à peu près un élève sur deux à une proportion dépassant les deux tiers, mérite qu'on s'y attarde en approfondissant le sens et les limites de ces données, et en explorant d'autres perspectives permettant de dresser un portrait plus global des choix linguistiques des « enfants de la loi 101 » au collégial et à l'université. C'est précisément ce que visait l'étude dont est tiré cet article.

Démarche de recherche

Des données inédites et une approche différente

Dans un premier temps, il est essentiel de rappeler qu'en choisissant de privilégier les élèves allophones, c'est-à-dire ceux dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, ni une langue autochtone, les données ministérielles ne permettent pas de faire un bilan exhaustif des choix linguistiques de l'ensemble des « enfants de la loi 101 ». En effet, les élèves de 1^{re} et de 2^e générations dont la langue maternelle ou la langue d'usage est le français ne sont pas inclus dans ces données, même s'ils représentent respectivement 34 % et 17 % de la population scolaire issue de l'immigration qui fréquente un établissement secondaire de langue française au Québec (MELS, 2012a). Il est important de mentionner ici que le nombre et le poids de ces élèves dans l'ensemble des effectifs n'ont cessé de croître au cours des 30 dernières années, ce qui correspond à l'augmentation appréciable du pourcentage d'immigrants connaissant le français à leur arrivée au Québec, qui s'établit aujourd'hui à quelque 60 %² (Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles [MICC, 2013]).

2. Même si ces personnes ont souvent une autre langue maternelle que le français et/ou des pratiques bilingues dans leur milieu familial.

Il faut ensuite garder à l'esprit que, quel que soit le descripteur de la population visée retenu, le choix de la langue d'enseignement au cégep ne peut être considéré comme un indicateur global du comportement linguistique des jeunes issus de l'immigration. En effet, ceux-ci ne terminent pas tous leurs études secondaires et, parmi ceux qui sont diplômés, tous ne poursuivent pas leurs études au-delà de ce niveau. Ainsi, le taux d'inscription au cégep et à l'université varie largement en fonction de caractéristiques comme la langue maternelle ou d'usage, la génération, le fait d'être né au Canada ou à l'étranger ou encore la région d'origine. La répartition globale des élèves issus de l'immigration entre cégeps francophones et anglophones pourra donc varier en fonction de ces caractéristiques et de leur évolution au fil du temps. Enfin, il faut rappeler, surtout lorsqu'on se penche sur l'évolution temporelle du phénomène, que les cohortes successives de jeunes issus de l'immigration qui s'inscrivent au cégep ou à l'université sont composées, dans des proportions différentes, de groupes dont le rapport à la langue française ou à la langue anglaise est de plus variable d'une origine géographique à l'autre. Cette évolution reflète largement la variation de la composition des flux migratoires, qui est déterminée en partie par le processus de sélection des immigrants économiques, mais aussi et surtout par les aléas de la politique internationale qui touchent davantage les immigrants admis au titre de la réunification familiale ou pour des raisons humanitaires (réfugiés). Ainsi, si on se limite aux seuls élèves allophones, on peut penser que le taux particulièrement faible de choix d'un cégep de langue française qui a prévalu durant toute la décennie des années 1990 ne reflétait pas nécessairement une tendance de fond vers des attitudes moins favorables au français, mais était également et surtout lié à la composition des flux migratoires de la décennie précédente ou encore à la persévérance scolaire différentielle des groupes francophiles ou anglophiles au sein des cohortes de jeunes qui intégraient alors le cégep. Quant à la remontée des années 2000, elle s'explique probablement par l'influence de phénomènes inverses tels que la présence accrue des francophones et la persévérance scolaire plus importante de certains groupes francophiles comme, par exemple, les élèves originaires d'Afrique du Nord.

C'est pourquoi nous avons entrepris, en 2011, une étude visant à dresser un portrait plus global des choix linguistiques des élèves issus de l'immigration au collégial et à l'université, tout en cernant les facteurs qui pouvaient expliquer l'évolution du phénomène. Quatre sous-objectifs étaient spécifiquement visés :

- 1) Vérifier dans quelle mesure la prise en compte de l'ensemble des élèves issus de l'immigration, et non seulement des seuls élèves allophones, permettait d'établir un bilan différent.
- 2) Évaluer l'impact de diverses caractéristiques des élèves sur leurs choix linguistiques au collégial.

- 3) Vérifier jusqu'à quel point les choix linguistiques effectués au collégial sont maintenus à l'université et si les facteurs qui jouent au collégial valent également à l'université.
- 4) Explorer les liens existant entre la persévérance scolaire et les choix linguistiques tant au collégial qu'à l'université.

Ancrée dans une perspective longitudinale et faisant appel aux fichiers administratifs du MELs, l'étude voulait à l'origine mettre l'accent sur trois groupes de cohortes complètes d'élèves arrivés en première secondaire du secteur français – 1983 et 1984, 1989 et 1990 et, enfin, 1998 et 1999³ – de manière à établir un certain historique du phénomène. Mais, comme le lieu de naissance des parents nécessaire à l'identification des élèves de 2^e génération s'est avéré ne figurer dans les fichiers administratifs du MELs que pour le groupe de cohortes le plus récent, l'étude s'est alors retrouvée scindée en deux volets :

- un premier volet (Pinsonneault, Mc Andrew et Ledent, 2012) axé sur tous les élèves issus de l'immigration (1^{re} et 2^e générations), dans les cohortes de 1998 et 1999, qui est l'objet du présent article;
- un deuxième volet (Pinsonneault, Mc Andrew et Ledent, 2013) portant uniquement sur les élèves de 1^{re} génération dans chacun des trois groupes de cohortes.

Population visée

Pour ce qui est du premier volet de l'étude, la base de données extraite des fichiers administratifs du MELs inclut tous les jeunes ayant amorcé leurs études secondaires en français en 1998 et en 1999, soit 157 847 élèves. Parmi ceux-ci, les élèves de 1^{re} et 2^e générations, au nombre de 23 326 (14,8 % du total), constituent le groupe cible, tandis que les élèves de 3^e génération ou plus, au nombre de 134 521 (85,2 % du total), constituent le groupe témoin.

Tout comme le mouvement d'immigration dont ils sont issus, les élèves du groupe cible ont une origine géographique très variée⁴. Près de la moitié d'entre eux proviennent des pays des Antilles et d'Afrique subsaharienne (20,2 %), des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient (15,1 %) ou encore des pays d'Amérique centrale et du Sud (11,6 %), tandis que la part des pays européens situés hors l'ancien bloc de l'Est se monte à 20,7 %.

Par ailleurs, la base de données disponible nous renseigne sur quelques caractéristiques, sociodémographiques ou liées au processus éducatif, possédées par chaque élève⁵. Ainsi les

3. Sont également inclus dans chacune des cohortes d'élèves ceux qui s'y rattachent, c'est-à-dire les élèves arrivés en deuxième secondaire une année plus tard, en troisième secondaire deux années plus tard, etc.

4. La région d'origine géographique est la région dans laquelle se situe le pays de naissance de l'élève si celui-ci est de 1^{re} génération et celle dans laquelle se situe le pays de naissance de son parent ou de ses parents nés hors Canada s'il est de 2^e génération.

5. Peu nombreuses, ces caractéristiques proviennent pour la plupart du bulletin d'inscription que les (parents des) élèves remplissent au moment de leur arrivée initiale au secondaire.

élèves du groupe cible se distinguent de ceux du groupe témoin par leurs caractéristiques linguistiques, par leur région de scolarisation et, dans une moindre mesure, par leur niveau d'entrée dans le système québécois d'éducation. Près de la moitié d'entre eux, soit 47,2 %, ont le français soit comme langue maternelle (35,4 %), soit comme langue d'usage (11,8 %), comparativement à près de 98 % des élèves du groupe témoin qui sont de langue maternelle française. Pour ce qui est de l'anglais, ces proportions sont respectivement d'un peu plus de 6,2 % pour le groupe cible (4,7 % comme langue maternelle et 1,5 % comme langue d'usage) et de moins de 1 % pour le groupe témoin. La plupart des élèves du groupe cible (près de 80 %) ont été scolarisés dans la grande région de Montréal, comparativement à moins de 20 % de ceux du groupe témoin. Enfin les quatre cinquièmes des élèves du groupe cible sont entrés dans le système québécois d'éducation au niveau primaire alors que c'est la presque totalité des élèves du groupe témoin, soit plus de 99,5 %, qui ont fait de même.

Par ailleurs, bien qu'ils présentent un taux de diplomation au secondaire plus faible (62,9 % contre 68,3 %), les élèves issus de l'immigration se distinguent des élèves de 3^e génération ou plus par une tendance plus marquée à poursuivre des études supérieures. Parmi les inscrits au secondaire, 57,7 % des élèves du groupe cible s'inscrivent au cégep, soit un point de pourcentage de moins que leurs pairs du groupe témoin, tandis que, parmi les inscrits au cégep, 55,1 % des élèves du groupe cible continuent vers l'université, soit un avantage de plus de 6 points de pourcentage vis-à-vis de ceux du groupe témoin.

Résultats

Des résultats nuancés en fonction des caractéristiques

Grâce à la nature longitudinale des données utilisées et à leur plus grande exhaustivité, comparativement aux données officielles ne portant que sur les allophones, il a été possible d'observer plus en détail le cheminement de ces élèves et leur choix de langue au niveau collégial en fonction de leurs caractéristiques : origine géographique, langues maternelle et d'usage, niveau d'entrée dans le système scolaire québécois (avant le secondaire ou au secondaire), lieu de naissance (Canada ou pays étranger), région de scolarisation au Québec. Il a également été possible de mettre en parallèle les taux de persévérance scolaire (soit la diplomation au secondaire, l'inscription et la diplomation au collégial, l'inscription à l'université) avec le choix linguistique, le tout également différencié selon les caractéristiques des élèves. Certaines comparaisons ont également pu être faites avec le cheminement des élèves du groupe témoin.

Il a ainsi été constaté (tableau 1) que la répartition des élèves entre cégeps francophones et anglophones varie largement selon les caractéristiques suivantes : l'origine géographique, la région de provenance linguistique, la langue maternelle ou d'usage et la région de scolarisation. Par contre, on note peu de différences en fonction du niveau d'entrée dans le système scolaire québécois, de la génération ou du sexe.

Tableau 1
Persévérance scolaire et choix du français au cégep en fonction
de diverses caractéristiques, cohortes de 1998 et de 1999 des élèves
scolarisés en français au secondaire québécois, 1^{re} et 2^e générations

Caractéristiques	Taux de diplomation au secondaire ^a (%)	Taux d'inscription au cégep ^a (%)	Taux de choix du français au cégep ^b (%)
Cohortes de 1998 et de 1999	62,9	57,7	67,7
Origine géographique			
Asie de l'Est	78,0	70,4	38,6
Asie du Sud	44,9	37,0	25,2
Asie du Sud-Est	71,4	64,6	66,9
Europe de l'Est	72,0	69,6	41,8
Europe sauf Europe de l'Est	61,4	56,5	75,8
Afrique du Nord et Moyen-Orient	72,7	69,5	69,6
Antilles et Afrique subsaharienne	57,7	52,6	79,8
Amérique centrale et du Sud	54,2	48,2	78,0
Autres régions	61,9	55,1	61,1
Provenance linguistique			
Pays francophones	65,7	62,8	82,5
Pays anglophones	56,5	48,3	40,2
Autres pays	62,2	55,8	59,7
Langues maternelle et d'usage			
Langue maternelle française	66,8	63,1	83,1
Langue maternelle anglaise	60,3	55,5	24,8
Langue maternelle tierce	60,8	54,6	60,6
Langue d'usage française	64,5	59,4	76,6
Langue d'usage anglaise	70,9	63,7	13,9
Langue d'usage tierce	59,6	53,1	58,0
Niveau d'entrée			
Avant le secondaire	67,7	62,0	68,1
Secondaire	43,3	40,0	65,1
Génération			
Première	56,9	52,3	66,2
Deuxième	71,5	65,4	69,5

Tableau 1
Persévérance scolaire et choix du français au cégep... (suite)

Caractéristiques	Taux de diplomation au secondaire ^a (%)	Taux d'inscription au cégep ^a (%)	Taux de choix du français au cégep ^b (%)
Région de scolarisation			
Grand Montréal	63,9	59,3	63,4
Capitale nationale, Estrie et Outaouais	62,2	55,1	86,1
Autres régions	57,2	49,4	84,9
Sexe			
Fille	68,8	63,3	68,4
Garçon	57,2	52,2	67,0

a. Parmi les élèves inscrits au secondaire.

b. Parmi les élèves inscrits au cégep.

Ce sont les élèves originaires des Antilles et d'Afrique subsaharienne, d'Amérique centrale et du Sud, d'Europe (autre que l'Europe de l'Est), ainsi que d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient qui privilégient davantage (à 70 % ou plus) le français comme langue d'enseignement du cégep. En revanche, les élèves originaires d'Asie du Sud, d'Asie de l'Est et d'Europe de l'Est sont les moins nombreux (à 40 % ou moins) à faire le même choix.

Les élèves originaires de pays francophones choisissent beaucoup plus souvent le français (à 82,5 %) au cégep que ceux originaires des pays anglophones (40,2 %) ou des autres pays (59,7 %). De la même manière, les élèves dont la langue maternelle ou d'usage est le français sont proportionnellement très nombreux à choisir le français (83,1 % et 76,6 % respectivement), contrairement à ceux dont la langue maternelle ou d'usage est l'anglais (respectivement 24,8 % et 13,9 %) ou encore une langue tierce (58,0 %).

Enfin, les élèves ayant été scolarisés au secondaire à l'extérieur du Grand Montréal favorisent davantage le français (85,4 %) que ceux de la région métropolitaine (63,4 %).

On constate donc que c'est en fonction des caractéristiques géographiques et linguistiques des élèves que les différences de comportement sont les plus marquées. Ce sont les élèves qui présentent un rapport plus étroit au français, par le pays d'où ils sont originaires, par leur langue maternelle ou d'usage ou par la région dans laquelle ils ont été scolarisés au Québec, qui sont les plus susceptibles de choisir en grand nombre le français comme langue d'enseignement au cégep.

L'estimation de deux modèles de régression logistique a permis, pour l'essentiel, de confirmer ces résultats (tableau 2). Dans le premier modèle (modèle 1), on a utilisé les caractéristiques linguistiques (langues maternelle et d'usage) des élèves et, dans le second (modèle 2), leur région de provenance linguistique (pays francophones, anglophones ou autres).

Tableau 2
Choix du français au cégep, rapports de cotes (RC) associés aux diverses
caractéristiques, cohortes de 1998 et de 1999 des élèves scolarisés en français
au secondaire québécois, 1^{re} et 2^e générations

Caractéristiques	Modèle 1		Modèle 2	
	RC	Signif.	RC	Signif.
Constante	0,71	**	2,42	***
Origine géographique				
Asie de l'Est	0,24	***	0,37	***
Asie du Sud	0,20	***	0,44	***
Asie du Sud-Est	1,08	ns	0,52	***
Europe de l'Est	0,32	***	0,43	***
Europe sauf Europe de l'Est (réf.)	1		1	
Afrique du Nord et Moyen-Orient	0,98	ns	0,53	***
Antilles et Afrique subsaharienne	1,55	***	0,90	ns
Amérique centrale et du Sud	1,53	***	2,05	***
Autres régions	0,62	***	0,92	ns
Provenance linguistique				
Pays francophones			8,24	***
Pays anglophones (réf.)			1	
Autres pays			1,96	***
Langues maternelle et d'usage				
Langue maternelle française	14,84	***		
Langue maternelle anglaise (réf.)	1			
Langue maternelle tierce				
Langue d'usage française	11,52	***		
Langue d'usage anglaise	0,64	*		
Langue d'usage tierce	5,93	***		
Niveau d'entrée/Génération				
Avant le secondaire/1 ^{re} génération	1,26	***	1,22	***
Avant le secondaire/2 ^e génération (réf.)	1		1	
Secondaire	1,19	*	0,94	ns

Tableau 2
Choix du français au cégep, rapports de cotes (RC)... (suite)

Caractéristiques	Modèle 1		Modèle 2	
	RC	Signif.	RC	Signif.
Région de scolarisation				
Grand Montréal	0,34	***	0,28	***
Capitale nationale, Estrie et Outaouais	1,08	ns	1,05	ns
Autres régions (réf.)	1		1	
R carré	0,19		0,17	
R carré remis à l'échelle maximale	0,26		0,24	
Nombre d'observations	13 455		13 455	

*** Significatif au seuil de 0,0001

** Significatif au seuil de 0,01

* Significatif au seuil de 0,1

ns Non significatif

C'est la langue maternelle ou d'usage (modèle 1) qui a le plus d'incidence sur le choix d'un cégep français, une fois qu'on a pris en compte les autres variables disponibles : les élèves de langue maternelle française sont près de 15 fois plus susceptibles de choisir le cégep français que leurs homologues de langue maternelle anglaise, tandis que les élèves allophones de langue d'usage française ou de langue d'usage tierce sont respectivement plus de 11 fois et près de 6 fois plus susceptibles de choisir le cégep français. Seuls les élèves allophones de langue d'usage anglaise sont moins enclins à choisir le cégep français que les élèves de langue maternelle anglaise, mais de manière moins appréciable.

On observe des écarts importants dans la propension à choisir le cégep français entre les élèves des différentes régions d'origine géographique (modèle 2), mais beaucoup moins que pour la variable précédente. Par rapport aux élèves du « groupe de référence », les élèves qui sont originaires des pays d'Europe, hormis l'Europe de l'Est, les élèves originaires de l'Amérique centrale et du Sud ainsi que les élèves provenant des Antilles et de l'Afrique subsaharienne ont, de manière très considérable, 50 % plus de chances de choisir un cégep français. Les élèves ayant une autre origine géographique sont moins enclins que ceux du groupe de référence de choisir le cégep français, soit tout aussi enclins.

Le pouvoir explicatif de ces analyses demeure toutefois limité, notamment parce que le phénomène étudié est très probablement déterminé par d'autres caractéristiques que celles illustrées par les variables disponibles dans les banques de données du MELS, ce qui pointe clairement vers la nécessité de réaliser d'autres enquêtes quantitatives à partir d'échantillons ou bien de mener des recherches de nature qualitative.

Maintien au niveau universitaire du choix linguistique au cégep

La plupart des élèves (87,7 %) ayant choisi le français au cégep maintiennent ce choix, le cas échéant, à l'université. Toutefois, une proportion non négligeable (12,3 %) d'élèves ayant terminé leurs études collégiales en français passent à l'anglais à l'université et une proportion même plus élevée (19,1 %) de ceux qui étaient passés à l'anglais au cégep reviennent au français à l'université.

À ce niveau d'études, les écarts observés entre différents groupes d'élèves quant au choix linguistique sont moins grands qu'au niveau collégial, mais, ici également, ce sont les caractéristiques linguistiques qui semblent les plus déterminantes dans les choix effectués. Ainsi, les élèves les plus susceptibles de passer du cégep français à l'anglais à l'université sont les élèves de langue maternelle anglaise, les élèves originaires d'Europe de l'Est, d'Asie de l'Est et du Sud-Est et des autres pays, ainsi que les élèves ayant terminé leurs études secondaires dans le Grand Montréal.

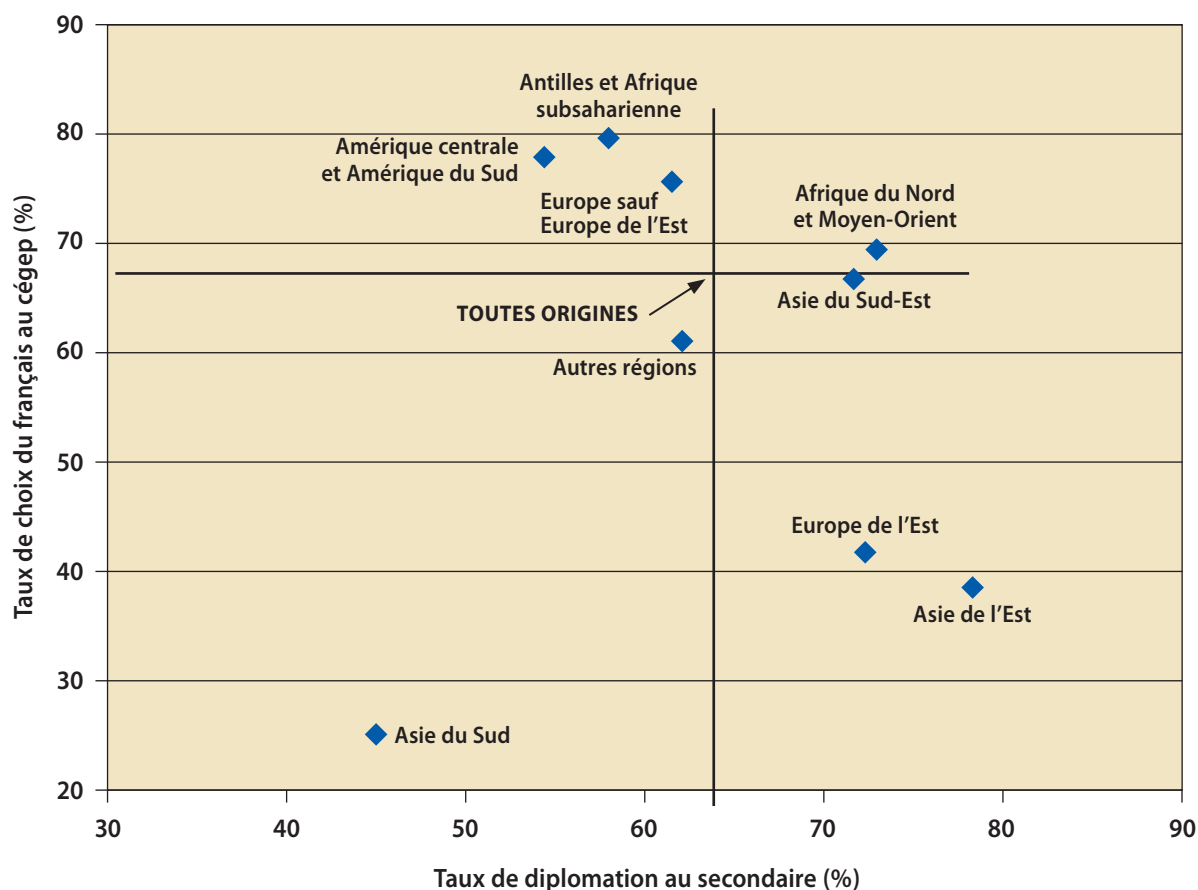
Pour ce qui est du passage de l'anglais au cégep au français à l'université, les élèves qui sont les plus susceptibles d'effectuer ce choix sont de langue maternelle ou d'usage française et les élèves ayant complété leurs études secondaires à l'extérieur de Montréal dans les régions où les cégeps anglais sont plus faciles d'accès (Québec, Estrie et Outaouais).

Les données disponibles ne permettent pas d'établir précisément les facteurs déterminant le retour vers le français au niveau universitaire : attachement au français, difficultés rencontrées pendant la scolarité en anglais au cégep, compétence acquise en anglais perçue comme suffisante par les intéressés ou même, plus prosaïquement, plus grande facilité d'accès au programme universitaire convoité dans les universités de langue française? Mais, est-il besoin de rappeler, le choix d'une université de langue française ou anglaise ne peut constituer un indicateur linguistique global témoignant du comportement de l'ensemble des jeunes issus de l'immigration. Non seulement c'est une minorité des jeunes qui accèdent à l'université, mais encore leur choix peut être déterminé par la disponibilité du programme souhaité dans un établissement de l'une ou l'autre langue, ou par la décision de cet établissement d'admettre ou non l'étudiant en question.

Des liens possibles entre persévérance scolaire et choix linguistique

Si on met en parallèle les valeurs prises, d'une part, par un indicateur de la persévérance scolaire tel que le taux de diplomation secondaire et, d'autre part, par la part des élèves qui choisissent le français au cégep, on constate immédiatement l'existence de certains liens selon l'origine géographique (figure 1).

Figure 1
Diplomation au secondaire et choix du français au cégep selon
l'origine géographique, cohortes de 1998 et de 1999 des élèves scolarisés
en français au secondaire québécois, 1^{re} et 2^e générations



Ainsi, dans certains sous-groupes, le taux de diplomation supérieur à la moyenne observé chez les élèves issus de l'immigration s'accompagne d'une forte propension à choisir le cégep français. C'est le cas en particulier des élèves originaires d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. On observe aussi le phénomène inverse : chez les élèves originaires d'Europe et d'Asie de l'Est, le taux de diplomation au secondaire est le plus élevé de tous les sous-groupes constituant la population cible et s'accompagne d'une très faible propension à choisir le français au cégep.

On observe aussi des liens apparents entre un taux de diplomation au secondaire plus faible et une propension à privilégier ou non le français au cégep. Ainsi, les élèves originaires d'Asie du Sud démontrent la persévérance scolaire la plus faible des sous-groupes observés, et leur propension à s'orienter vers le cégep français est également la plus faible. Inversement, les élèves des Antilles et d'Afrique subsaharienne ainsi que ceux d'Amérique centrale et du Sud préfèrent très majoritairement le français au cégep tout en obtenant un taux de diplomation au secondaire nettement sous la moyenne.

Pour ce qui est des autres caractéristiques disponibles, on n'observe guère de liens semblables entre persévérance scolaire et propension à choisir le français au cégep, sauf chez les élèves originaires de pays anglophones, dont le taux de diplomation au secondaire est nettement plus faible que la moyenne, tout comme la propension à aller au cégep français. Inversement, les élèves allophones de langue d'usage anglaise démontrent une forte persévérance scolaire et choisissent très rarement le cégep français.

Au vu de ces diverses relations, on ne s'étonnera pas de constater ci-dessous que l'effet global de la persévérance scolaire sur le choix du français au cégep est quasi nul, du moins parmi les cohortes étudiées ici. En effet, si les élèves de chaque origine géographique avaient dénoté une même propension à s'inscrire au cégep, la répartition entre cégep français et anglais aurait été à peu près la même : 68,1 % contre 67,7 % (tableau 3).

Tableau 3

Choix du français au cégep, cohortes de 1998 et de 1999 des élèves scolarisés en français au secondaire québécois, 1^{re} et 2^e générations selon l'origine géographique

Origine géographique	Inscriptions au secondaire	Inscriptions au cégep (observées)		Choix du français au cégep (%)	Inscriptions au cégep (standardisées)	
		Total	En français		Total ^a	En français ^b
Asie de l'Est	960	676	261	38,6	554	214
Asie du Sud	922	341	86	25,2	532	134
Asie du Sud-Est	1 569	1 014	678	66,9	905	605
Europe de l'Est	1 390	967	404	41,8	802	335
Europe sauf Europe de l'Est	4 823	2 723	2 065	75,8	2 782	2 110
Afrique du Nord et Moyen-Orient	3 532	2 454	1 707	69,6	2 037	1 417
Antilles et Afrique subsaharienne	4 706	2 477	1 976	79,8	2 715	2 165
Amérique centrale et du Sud	2 713	1 309	1 021	78,0	1 565	1 221
Autres régions	2 711	1 494	913	61,1	1 564	956
Total	23 326	13 455	9 111		13 455	9 157
Taux global de choix du français au cégep :		Observé = 9 111 / 13 455 = 67,7 %			Standardisé = 9 157 / 13 455 = 68,1 %	

a. Valeurs obtenues en appliquant au total des inscriptions au cégep la répartition des inscriptions au secondaire suivant l'origine géographique.

b. Valeurs obtenues en appliquant aux inscriptions standardisées selon l'origine géographique les taux correspondants de choix du français au cégep.

Par ailleurs, la seule caractéristique qui peut servir à comparer quelque peu le détail du comportement des élèves du groupe témoin avec celui du groupe cible est la région de scolarisation. Et on constate que, tant pour un groupe que pour l'autre, l'attrait de l'anglais comme langue d'enseignement au cégep est un phénomène essentiellement montréalais. En effet, alors que les cégeps francophones attirent 96,2 % des élèves du groupe témoin à l'extérieur du Grand Montréal, dans cette dernière région, cette proportion est plus faible, n'atteignant que 91,1 %. Toutefois, parmi tous les sous-groupes d'élèves issus de l'immigration, on reste relativement loin du comportement du groupe témoin à l'égard du cégep français. Même chez les élèves de langue maternelle française, chez ceux qui sont originaires de pays francophones ou chez ceux qui ont été scolarisés au secondaire à l'extérieur du Grand Montréal, l'écart reste de 10 points de pourcentage ou plus.

Une vision plus globale

Finalement, il ressort du tableau 1 que la prise en compte de l'ensemble des élèves issus de l'immigration plutôt que des seuls élèves allophones conduit à observer, parmi les cohortes de 1998 et de 1999, un taux de choix du français comme langue d'enseignement au cégep qui est égal à 67,7 %, plutôt qu'à 60,6 %. Or, les élèves des cohortes de 1998 et de 1999 sont arrivés au cégep, pour l'essentiel, entre la cinquième et la huitième année suivant le début de leur secondaire, soit entre 2003 et 2007. Selon les données officielles déjà évoquées dans l'introduction (MELS, 2012c et d), les élèves allophones scolarisés en français au secondaire ont choisi le français au cégep dans une proportion qui, de 2003 à 2007, a varié de 57,9 % à 63,2 %, ce qui correspond, grosso modo, au chiffre de 60,6 % cité dans le paragraphe précédent pour les élèves allophones des cohortes ici concernées.

Puisque pour l'année 2010, la donnée officielle sur le pourcentage des élèves allophones qui optent en faveur du français au cégep est de 68,0 %, on peut raisonnablement estimer qu'après inclusion des élèves de langue maternelle française ou anglaise, la donnée réelle relative à l'ensemble des élèves issus de l'immigration surpasse de plusieurs points de pourcentage la donnée de 67,7 % observée dans la présente étude. De fait, si on suppose une répartition identique des jeunes issus de l'immigration suivant la langue maternelle ainsi qu'un taux inchangé de choix du français au cégep chez les élèves issus de l'immigration, tant anglophones qu'allophones⁶, la donnée réelle serait plus élevée d'une valeur égale au produit de l'accroissement du taux de choix du français chez les élèves allophones ($68,0 \% - 60,6 \% = 7,4 \%$) par la fraction des allophones parmi les élèves issus de l'immigration (0,564), soit $4,2 \%$ ⁷. Ce qui

6. Cette deuxième supposition est d'autant plus vraisemblable qu'on observe une stabilité de ce taux entre 2003 et 2007, tant chez les élèves anglophones que chez les élèves allophones, qu'ils soient ou non issus de l'immigration (MELS, 2012c et d).

7. La part des allophones s'utilisant ici sous la forme d'une fraction (0,564) plutôt que d'une proportion en % (56,4 %), il s'ensuit que $7,4 \% \times 0,564 = 4,2 \%$.

conduit à un taux de choix du français au cégep égal à 67,7 % + 4,2 %, donc légèrement en deçà de 72 %.

Par ailleurs, comme la proportion des immigrants admis au Québec qui sont originaires des pays francophones augmente sensiblement de manière continue, la proportion des élèves de langue maternelle française parmi les élèves issus de l'immigration augmente de la même façon. Aussi peut-on montrer, en supposant que la proportion des élèves issus de l'immigration de langue maternelle française a augmenté, pour fixer les idées, de 5 % (et donc que la proportion de ceux qui sont allophones a diminué du même pourcentage), que la donnée finale de 2010 relative au choix du français au cégep par les élèves issus de l'immigration serait plus élevée encore de 0,8 %, c'est-à-dire qu'elle atteindrait une valeur tout près de 73 %.

Conclusion

Notre démarche a d'abord montré l'importance de prendre en compte l'ensemble des élèves issus de l'immigration, et non les seuls élèves allophones, de manière à évaluer de manière plus exhaustive l'impact de la politique linguistique québécoise sur les choix de la langue d'enseignement au cégep et à l'université. Quelles que soient les cohortes considérées, cette démarche semble pointer vers un écart dans la proportion d'élèves des deux groupes qui optent pour le français au cégep qui bon an, mal an s'établit à cinq points de pourcentage, ce qui, d'une part, révèle une situation plus positive que certains discours ne le laissent entendre et, d'autre part, rend moins pertinente l'idée d'étendre l'obligation de la scolarisation en français au-delà de la scolarité obligatoire. En effet, comme nous l'avons suggéré un peu plus haut, près des trois quarts des élèves issus de l'immigration soumis à la loi 101 font le libre choix d'une scolarisation en français lors de leur passage aux études supérieures.

Cependant, comme on pouvait s'y attendre, ce sont essentiellement les caractéristiques linguistiques de ces jeunes qui influencent leur comportement à cet égard, entre autres leur langue maternelle ainsi que le statut plus ou moins élevé du français dans leur pays d'origine ou celui de leur famille et, dans une moindre mesure, le fait qu'ils vivent en dehors de la grande région montréalaise, où l'accès à un cégep de langue anglaise est plus limité. Les choix linguistiques sont également généralement maintenus du collégial à l'université, même si une minorité appréciable d'étudiants, tout particulièrement ceux qui ont choisi le cégep de langue anglaise, effectuent de nouveau une traversée linguistique lorsqu'ils fréquentent l'université. Par ailleurs, ce sont sensiblement les mêmes facteurs qui influencent les choix linguistiques à l'université et au collégial. Dans les deux cas, toutefois, les facteurs pris en compte dans les bases de données administratives sont peu nombreux et leur pouvoir explicatif global est limité, et ce, tout particulièrement à l'université, où on peut penser que bien d'autres logiques interviennent.

Par ailleurs, notre démarche a illustré l'impact contradictoire des profils différents de persévérance scolaire des diverses communautés sur les choix linguistiques de l'ensemble des élèves issus de l'immigration au cégep. En effet, si à certaines époques les communautés ayant un lien étroit avec le français pouvaient présenter des indicateurs socioéconomiques et scolaires moins favorables (par exemple dans les années 1990 en ce qui concerne l'importante population d'origine haïtienne et latino-américaine), durant les années 2000 les communautés plus ou moins francophiles ou anglophiles avaient une répartition sensiblement équilibrée sur le plan de la performance scolaire.

Enfin, notre étude pointe également vers la nécessité d'explorer l'influence de dynamiques qu'on ne peut cerner par des données quantitatives administratives à grande échelle sur les choix linguistiques des jeunes. C'est ce que font parmi d'autres Magnan et Darchinian (2014) en illustrant l'importance que revêtent, dans les discours des étudiants, une expérience positive ou négative de scolarisation dans le secteur français, leur vision du statut et de l'utilité respective des langues en concurrence au Québec ou encore leur rapport et leur identification plus ou moins facile avec l'une ou l'autre des deux communautés linguistiques qu'on y trouve. Cependant, il faut garder à l'esprit que les approches quantitative et qualitative sont complémentaires. L'avantage des données quantifiées réside, comme nous espérons l'avoir montré dans cet article, dans le fait qu'elles permettent d'établir un portrait global et de tester de manière statistique l'incidence de certaines caractéristiques et variables sur les choix des élèves, que ceux-ci n'évoqueraient peut-être pas spontanément dans le cadre d'un entretien individuel, mais qui influencent quand même leur comportement linguistique. Il nous semble en effet important, lors de l'évaluation de toute politique linguistique, de contraster les perceptions et les données quantifiées afin de contribuer à un débat social éclairé et rigoureux sur ses effets et ses limites.

Références

- CASTONGUAY, Charles (2005). « La force réelle du français au Québec », *Le Devoir*, 20 décembre.
- COMMISSION DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR LA SITUATION ET L'AVENIR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (2001). *Le français, une langue pour tout le monde : une nouvelle approche stratégique et citoyenne* (rapport Larose), Québec. En ligne : http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/COM1-021_Rapport_final.pdf (consulté le 1^{er} octobre 2014).
- CORBEIL, Jean-Pierre, et Christine BLASER (2007). « Évolution de la situation linguistique au Québec », dans *Le portrait linguistique en évolution. Recensement 2006 : résultats*, série « Analyses », Ottawa, Statistique Canada, n° 97-555-XWF 2006001 au catalogue. En ligne : <http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/as-sa/97-555/p9-fra.cfm> (consulté le 1^{er} octobre 2014).
- GAGNON, Lysiane (2011). « L'unilinguisme pour les pauvres », *La Presse*, 5 février. En ligne : <http://www.lapresse.ca/debats/chroniques/lysiane-gagnon/201102/04/01-4366965-lunilinguisme-pour-les-pauvres.php> (consulté le 5 février 2014).

- GIRARD-LAMOUREUX, Catherine (2004). *La langue d'usage public des allophones scolarisés au Québec*, Québec, Conseil supérieur de la langue française. En ligne : <http://www.cslf.gouv.qc.ca/publications/pubf208/f208.pdf> (consulté le 1^{er} octobre 2014).
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (1977). *La politique québécoise de la langue française*, Québec, Éditeur officiel. En ligne : http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Politique_Laurin.pdf
- LEVINE, Marc V. (1990). *The reconquest of Montreal: Language policy and social change in a bilingual city*, Philadelphie, Temple University Press.
- LISÉE, Jean-François (2007). *Nous*, Montréal, Boréal.
- MAGNAN, Marie-Odile, et Fahimeh DARCHINIAN (2014). « Enfants de la loi 101 et parcours scolaires linguistiques : le récit des jeunes issus de l'immigration à Montréal », *McGill Journal of Education = Revue des sciences de l'éducation de McGill*, vol. 49, n° 2, p. 373-398.
- MC ANDREW, Marie (2012). *Diversité et relations interculturelles : de grands absents*, Montréal, Centre d'études ethniques des universités montréalaises. En ligne : <http://www.ceetum.umontreal.ca/documents/capsules/2012/diversite-relations-interculturelles-partis-politiques.pdf>
- MC ANDREW, Marie (2010). *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- MC ANDREW, Marie (2002). « La loi 101 en milieu scolaire : impacts et résultats », *Revue d'aménagement linguistique*, hors série, p. 69-83.
- MC ANDREW, Marie, Mathieu JODOIN, Michel PAGÉ et Josefina ROSSELL (2000). « L'aptitude au français des élèves montréalais d'origine immigrée : impact de la densité ethnique de l'école, du taux de francisation associé à la langue maternelle et de l'ancienneté d'implantation », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 29, n° 1, p. 89-118.
- MC ANDREW, Marie, Jacques LEDENT, Jake MURDOCH et Rachid AIT-SAID (2012). *La réussite scolaire des jeunes Québécois issus de l'immigration au secondaire*, Montréal, Centre Metropolis du Québec – Immigration et métropoles, Publication CMQ-IM n° 47. En ligne : http://www.im.metropolis.net/medias/wp_47_2012.pdf
- MC ANDREW, Marie, Calvin VELTMAN, Francine LEMIRE et Josefina ROSSELL (1999). *Concentration ethnique et usages linguistiques en milieu scolaire*, Montréal, Immigration et métropoles.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (MCCI) (1990). *Au Québec pour bâtir ensemble : énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Québec. En ligne : <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/ministere/Enonce-politique-immigration-integration-Quebec1991.pdf>
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS) (2012a). « Effectif scolaire à temps plein et à temps partiel du secteur des jeunes des réseaux d'enseignement public et privé, selon l'ordre d'enseignement, la langue maternelle », *Statistiques de l'éducation : enseignement primaire, secondaire, collégial et universitaire*, Québec, Gouvernement du Québec, Direction des statistiques et de l'information décisionnelle. En ligne : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/statistiques_education_2012.pdf (consulté le 1^{er} octobre 2014).

- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS) (2012b). *Règles de fréquentation de l'école anglophone au Québec*. En ligne : <http://www4.gouv.qc.ca/fr/Portail/Citoyens/Evenements/immigrer-au-quebec/Pages/frequentation-ecole-anglophone.aspx> (consulté le 1^{er} octobre 2014).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS) (2012c). *Indicateurs linguistiques*. En ligne : http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/IndicLinguistiquesDomaineEduc2011_p.pdf (consulté le 29 août 2014).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS) (2012d). *Indicateurs linguistiques dans le secteur de l'éducation 2011 – Annexes*. En ligne : http://www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/IndicLinguistiquesDomaineEduc2011__Annexe_p.pdf (consulté le 29 août 2014).
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (MELS) (2007). « Répartition (en %) des nouveaux inscrits à l'enseignement collégial par langue d'enseignement, selon la langue maternelle et la langue d'enseignement au secondaire, automne 1987 à 2006 », tableaux inédits, Québec, Division de la recherche, des statistiques et de l'information.
- MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC) (2013). *Portrait statistique de l'immigration permanente au Québec selon les catégories et quelques composantes, 2008-2012*.
- OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (OQLF) (2008). *Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec*. En ligne : http://www.oqlf.gouv.qc.ca/etudes/rapport_complet_2.pdf (consulté le 1^{er} octobre 2014).
- PAGÉ, Michel, et Patricia LAMARRE (2010). « La diversité linguistique ambiante et l'intégration linguistique des immigrants », dans Leslie Seidle (dir.), *Diversité, immigration et intégration*, Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.
- PINSONNEAULT, Gérard, Marie MC ANDREW et Jacques LEDENT (2013). *Le cheminement et le choix linguistique au niveau collégial des élèves issus de l'immigration scolarisés en français au secondaire. Résultats comparés des élèves de première génération de trois groupes de cohortes : 1983 et 1984, 1989 et 1990, 1998 et 1999*, Rapport d'étude remis à la Direction des services aux communautés culturelles du MELS.
- PINSONNEAULT, Gérard, Marie MC ANDREW et Jacques LEDENT (2012). *Le cheminement et le choix linguistique, au cégep et à l'université, des élèves du secondaire français issus de l'immigration, cohortes 1998-1999 et 1999-2000*, Rapport d'étude remis à la Direction des services aux communautés culturelles du MELS.
- PLOURDE, Michel (1988). *La politique linguistique du Québec 1977-1978*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- PLOURDE, Michel, Hélène DUVAL et Pierre GEORGEAULT (2000). *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Sous la direction de Michel Plourde avec la collaboration de Hélène Duval et Pierre Georgeault, Montréal, Fides. En ligne : <http://www.csif.gouv.qc.ca/publications/pubf156/f156.pdf>
- PRATTE, André (2011). « La loi 101, hier et aujourd'hui », *La Presse*, 8 février. En ligne : <http://www.lapresse.ca/debats/editoriaux/andre-pratte/201102/07/01-4367874-la-loi-101-hier-et-aujourd'hui.php>

- VILA I MORENO, F. Xavier (2004). « Barcelona (Catalonia): Language, education and ideology in an integrationist society », dans Els Witte, Luk Van Mensel, Michel Pierrard, Laurence Mettewie, Alexis Housen et Roel De Groof (dir.), *Language, attitudes and education in multilingual cities*, Bruxelles, Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten, p. 53-86.
- VILA I MORENO, F. Xavier, Emili BOIX-FUSTER et Núria ALTURO I MONNÉ (2006). *Integrar, des de la fragilitat? Societats plurilingües davant els reptes de les immigracions multilingües: Suïssa, Brussel·les, Luxemburg, Quebec i Catalunya*, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans.
- WEINSTOCK, Daniel M. (2003). « The antinomy of language policy », dans Will Kymlicka et Alan Patten (dir.), *Language rights and political theory*, Oxford, Oxford University Press, p. 250-270.

Mots clés

langue d'enseignement; cégep; 1^{re} et 2^e générations; persévérance scolaire; Québec

Keywords

language of schooling; CEGEPs; 1st and 2nd generations; school perseverance; Quebec

Correspondance

jacques.ledent@ucs.inrs.ca

marie.mcandrew@umontreal.ca

gpinson@videotron.ca